



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 29 juin 2017
Convocation des conseillers :
le 29 juin 2017

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 juillet 2017

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Henri Hinterscheid, Echevins, Francis Maroldt, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, René Penning, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Jean Tonnar, Daniel Codello, Echevins, Pierre-Marc Knaff, Zénon Bernard, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 11.2.1. Mise en conformité des structures d'accueil- devis;
décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 100.000 € concernant la mise en conformité des structures d'accueil ;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/242/221311/17093 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

le devis de 100.000 € concernant la mise en conformité des structures d'accueil.

en séance

date qu'en tête